SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
CINQUIEME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
LIBREVILLE, GABON, 26 - 27 JUILLET 1983

AFRICARE/GA/7/45

Rapport du Conseil d'Administration couvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1982

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION

Adresse Télégraphique : Africa-Re Lagos
Télex : 22647 (Africa) NG
Téléphone : 633681/633724

Bookshop House
50/52 Broad Street
P.M.B. 12765
Lagos Nigeria

Date : 26 Juillet 1983

Honorables Représentants
à l'Assemblée Générale de
la Société Africaine de Réassurance

Excellences,

Conformément aux Articles 14 et 37 de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance et à l'Article 8 du Règlement consécutif audit Accord, j'ai l'honneur de vous soumettre au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les Etats financiers vérifiés de la Société pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 1982 ainsi que le résumé du budget administratif pour l'exercice Janvier-Décembre 1983.

Je vous prie d'agréer, Excellences, l'assurance de ma très haute considération.

SAAD KANOUNI
Président du Conseil
d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Saad Kanouni (Maroc)

Vice Président
D.T. Potouonjou (Cameroun)

Administrateurs
L. Titah (Algérie)
J. A. Amani (Côte d'Ivoire)
F. T. Nyammo (Kenya)
E. Okwor (Nigéria)
A. El-Dawi (Soudan)
S. H. Konie (Zambie)
B. N'Diaye (Banque Africaine de Développement)

Suppléants
M. S. Naas (Libye)
(Suppléant à M. Kanouni)
J. Nzamba Kassa (Gabon)
(Suppléant à M. Potouonjou)
B. Camara (Mauritanie)
(Suppléant à M. Titah)
C. Simbananiye (Burundi)
(Suppléant à M. Amani)
G. Mwaikambo (Tanzanie)
(Suppléant à M. Nyammo)
J. Donkor (Ghana)
(Suppléant à M. Okwor)
E. M. Abdel Barry (Egypte)
(Suppléant à M. El-Dawi)
A. Bezabeh (Ethiopie)
(Suppléant à M. Konie)
M. Chalobah (B.A.D.)
(Suppléant à M. N'Diaye)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA-RE

Edward Mensah (Ghana)
Directeur Général et Chef de l'Exécutif

Kabisi pene Yemba-Milanga (Zaïre)
Directeur Général Adjoint

Nabil S. Mohareb (Egypte)
Secrétaire Général

SOMMAIRE

	Page
Introduction	5
Contexte général	7
Développement de l'Africa-Re au cours des cinq années passées (résumé par des chiffres)	9
Encaissement de primes	9
– Années de souscription closes - 1978, 1979 et 1980	9
– Années de souscription non encore closes - 1981 et 1982	10
Rétention et rétrocessions	11
Programme de rétrocession	12
Affaires internationales	12
Sinistralité	12
Résultats de l'année de souscription 1980	12
Résultats de l'exercice financier 1982	12
Autres activités	13
– Bureaux régionaux	13
– Relations avec les organisations internationales et régionales	13
Questions relatives au personnel	13
Adhésion à la Société	15
Assemblée Générale	15
Conseil d'Administration	16
Principaux points de la situation financière de la Société	17
Rapport des commissaires aux comptes	18
Bilan au 31 Décembre 1982	19
Compte des pertes et profits de l'exercice clos au 31 Décembre 1982	20
Compte des résultats techniques de l'exercice clos au 31 Décembre 1982	21
Tableau de financement de l'exercice clos au 31 Décembre 1982	22
Notes annexes aux états financiers 1982	23
Annexes	
i) Etats des souscriptions au 31 Décembre 1982	31
ii) Droit de vote des membres au 31 Décembre 1982	32
iii) Résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa Quatrième Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Lomé, Togo, en Juin 1982	33
iv) Résumé du budget administratif de l'exercice 1983	36

INTRODUCTION

Le cinquième Rapport Annuel du Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance couvre l'exercice financier clos au 31 Décembre 1982. Dans le système comptable de la Société, les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant deux exercices supplémentaires. Ainsi, le présent rapport contient, entre autres, les résultats finaux de la troisième année de souscription de la Société, c'est à dire 1980 et des informations sur l'ensemble de l'exercice financier 1982 qui correspond à la cinquième année d'activité de la Société. Par conséquent il convient d'analyser à ce stade l'évolution de l'institution afin de tirer les leçons nécessaires de l'expérience acquise pendant cette période.

En comparant les résultats d'un certain nombre de compagnies de réassurance opérant en Afrique et dans le monde, l'on se rend compte qu'au cours des récentes années, les opérations de souscription en réassurance n'ont pas été rentables. Dans beaucoup de cas, les pertes de souscription ont été absorbées grâce aux revenus tirés des placements qui ont permis aux institutions concernées de parvenir à un équilibre et même d'enregistrer un léger profit net. Les compagnies qui ont réussi à faire un profit net ont presque toutes été implantées dans le marché depuis longtemps et ont pu ainsi constituer un important portefeuille d'investissements bien équilibré quant à sa composition et à ses échéances. Une autre caractéristique de cette catégorie de compagnies, c'est que même si elles détiennent un portefeuille réassurance et un portefeuille d'investissements en devises diverses, une bonne part de leurs actifs sont en devises convertibles, ce qui leur permet de recourir à des opérations de change pour se couvrir et minimiser d'éventuelles pertes de change.

Il faut rappeler que la Société Africaine de Réassurance a été créée en 1977 et a commencé ses opérations le 1er Janvier 1978. A la fin de sa troisième année d'activité, c'est à dire au 31 Décembre 1980, elle avait absorbé toutes les charges relatives à sa création et à son démarrage et enregistré un faible profit. Deux ans seulement se sont écoulés depuis et ce serait trop demander à la Société que de s'attendre à ce qu'elle constitue en si peu de temps un portefeuille d'investissements important et bien équilibré à l'instar des réassureurs internationaux qui se sont établis sur le marché depuis longtemps. Cependant, grâce à la bonne qualité des affaires africaines qui constituent le gros des opérations de souscription de la Société et à son attitude selective dans ses acceptations d'affaires non-africaines et d'affaires facultatives, elle a pu enregistrer un excédent de souscription net pour les exercices financiers 1981 et 1982.

Pendant ce temps, elle a également réussi à constituer des réserves suffisantes pour faire face aux sinistres survenus mais non encore connus. En conséquence, on peut dire que grâce à sa prudence, à la qualité des affaires africaines et une bonne répartition des risques acceptés, l'Africa-Re a pu se maintenir parmi les réassureurs viables contrairement à la tendance générale qui prévaut dans l'industrie de la réassurance. Ces résultats techniques satisfaisants seront vraisemblablement confirmés au cours des années à venir et devraient même s'améliorer grâce à la stratégie adoptée par la Société depuis sa création.

Malgré les résultats techniques satisfaisants mentionnés ci-dessus, la Société souffre d'un handicap majeur résultant de la nature de ses principaux clients. Alors qùe les cessions lui parviennent en une multitude de devises africaines inconvertibles pour la plupart et faisant l'objet de restrictions en matière de change, les rétrocessions et les charges de la Société sont libellées et réglées en dollars US, monnaie statutaire de l'institution. Bien que l'Africa-Re jouisse de garanties spéciales, dont le droit de tenir un compte en devises étrangères en vertu de son statut d'entité intergouvernementale, ces avantages ne lui donnent pas l'assurance d'un réglement rapide des soldes dus par les compagnies cédantes africaines.

Etant donné la cadence des entrées et des sorties de portefeuille de la Société, il n'est pas facile d'éviter ou de reduire les pertes résultant des fluctuations monétaires. Dans notre dernier Rapport Annuel nous avions fait état d'une perte de change de US $ 1,5 million due aux effets négatifs des fluctuations des monnaies par rapport au dollar. La perte de même origine, mais de nature essentiellement comptable, enregistrée en 1982 a été plus substantielle. Elle s'explique d'une part par la hausse constante du dollar américain et la dévaluation ou dépréciation de plusieurs monnaies africaines durant l'année, d'autre part. Une bonne partie de cette perte qui se chiffrait à US $5,2 million à la fin de l'exercice 1982 n'aurait pas été encourue si les compagnies cédantes réglaient les soldes dus à la Société dès la confirmation des comptes périodiques. Il ne semble pas possible de remédier à court terme à cette situation défavorable qui a eu pour conséquence l'enregistrement par la Société d'une perte nette à la fin de sa cinquième année d'activité, à moins que les Etats membres prennent des mesures pouvant assurer à l'Africa-Re le recouvrement dès la confirmation des comptes périodiques des sommes qui lui sont dues par les compagnies cédantes opérant dans les pays respectifs.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance est très préoccupé par la situation décrite ci-dessus ; si les Etats membres ne trouvent pas les voies et moyens de résoudre ce problème, il sera

bientôt trop tard pour la Société de maintenir sa crédibilité sur le plan financier. Cela étant, il faut espérer que l'Assemblée générale s'attachera à attirer à nouveau l'attention des Etats membres sur cette situation grave qui met en péril les résultats techniques positifs des opérations de souscription de la Société. Il faut rappeler que l'Assemblée générale a, année après année, invité par des résolutions qu'elle a votées, les compagnies cédantes africaines à régler dans les meilleurs délais les soldes dus à la Société. Compte tenu de l'évolution négative de ce problème durant l'exercice financier 1982, il semble nécessaire de recourir à une action spéciale en collaboration avec les autorités gouvernementales des pays membres.

CONTEXTE GENERAL

Au cours de l'exercice financier 1982, l'environnement économique dans lequel les transactions de la Société se sont faites a été d'une manière générale moins favorable que celui de l'année précédente. La récession prévalant dans les nations industrialisées a continué à marquer les tendances économiques mondiales en 1982. La lente croissance qui en a résulté a affecté, à des degrés divers, les progrès des pays du Tiers Monde puisque beaucoup d'entre eux n'ont pas pu réaliser leurs plans de développement. Cette situation difficile a été en partie due à l'inflation persistante dans certains pays en voie de développement et à un certain nombre d'autres facteurs annexes.

D'abord la morosité du marché international du pétrole due à l'abondance persistante de cette matière notée à la fin de 1981 a continué tout au long de 1982. Elle a eu pour conséquence la baisse des niveaux de production suite à celle de la demande, tandis qu'il devenait de plus en plus difficile de maintenir les prix à leur niveau. Les pays en voie de développement exportateurs de pétrole, en particulier ceux dont les revenus d'exportation proviennent essentiellement de ce produit, ont enregistré une réduction substantielle de ces revenus.

Ensuite, les nations productrices de matières premières autres que le pétrole ont été sérieusement affectées sur le plan commercial par la baisse des prix des produits enregistrée l'année précédente, fait qui s'est accentué en 1982 et dont aucun signe d'amélioration n'a été relevé vers la fin de l'année. Il s'en est suivi une réduction des revenus d'exportation et un fléchissement du niveau des réserves en devises dont une bonne part a continué à couvrir la facture pétrolière.

En outre la dette extérieure croissante et le coût plus élevé des services a ramené les réserves en devises de certains pays en voie de développement à un faible niveau, tandis que les états qui n'étaient pas en mesure d'honorer leurs dettes accumulaient d'importants arriérés. D'importantes variations dans les taux de change ont par ailleurs aggravé la situation.

Les circonstances économiques défavorables décrites ci-dessus ont eu un impact négatif sur les pays en voie de développement car elles ont contribué au déséquilibre de leurs comptes et de leur balance des paiements. En fait, dans certains d'entre eux, la récession accompagnée d'une hausse des prix et d'une pénurie de produits s'est traduite par une baisse remarquable de la qualité des services sociaux et un chômage plus important. Certains pays ont dû adopter en conséquence des mesures d'austérité et d'autres mesures de stabilisation pour combattre ces tendances économiques négatives. La plupart des gouvernements se sont vus obligés de réduire l'ampleur de leurs plans de développement pour les rendre plus conformes aux réalités économiques et améliorer leur situation économique en détérioration, alors que d'autres ont imposé des restrictions sur le volume et le type de produits à importer. Des pays tels que le Kenya, la Somalie, le Soudan et le Zaïre ont par ailleurs dévalué leur monnaie en cours de 1982.

Sur le plan politique, l'échec par deux fois de la tenue du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) a créé une atmosphère d'incertitude au niveau panafricain. Cependant, il y a eu vers la fin de 1982 des indications positives quant à la tenue prochaine dudit sommet.

Le sort de l'industrie de l'assurance étant étroitement lié aux développements survenus dans le milieu économique et dans une certaine mesure aux circonstances socio-politiques, la situation qui a prévalu en 1982 a marqué de façon sensible cette industrie.

Par exemple, la récession économique qui a affecté les projets industriels, commerciaux et les projets de développement publique a sans doute contribué à la rareté des affaires de bonne qualité en 1982. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui est des biens et des secteurs liés à l'assurance. Les restrictions introduites au niveau des importations n'ont pas manqué pour leur part d'avoir un impact négatif sur le transport maritime en 1982, surtout dans les pays où l'assurance à l'importation est obligatoire. Les dévaluations de monnaies et les mouvements de fonds en devises qui en résultent ont dû amoindrir les réserves détenues par certaines cédantes.

Dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, l'année financière 1982 a été normale pour l'Afrique su le plan des affaires puisqu'aucune catastrophe naturelle n'a été enregistrée. Cependant, les dommages occasionnés l'année dernière par l'incendie du dépôt de pétrole de Mobil à Apapa (Nigéria) qui étaient chiffrés à U.S. $ 18.01 millions ont finalement été réglés, la part de l'Africa-Re s'élevant à U.S. $ 321.000 environ.

Il faudrait également mentionner les inondations causées par les pluies en Tunisie dont le bilan a été de 100 morts ainsi que d'autres sinistres importants et accidents graves survenus en 1982.

Au nombre de ces sinistres, il y a les incendies de l'usine "Aswani Textile Mill" et des raffineries de pétrole de Kaduna/Warri, toutes deux au Nigéria, dont les dommages étaient estimés à U.S. $ 39,4 millions environ (dommages matériels et perte d'exploitation) et U.S. $ 15,7 millions (dégâts causés par l'incendie et coût du nettoyage). L'échouage du pétrolier "Samir" à Mohammedia (Maroc) en Novembre 1982 a occasionné des dégats s'élevant à près de U.S. $ 12 millions tandis que le naufrage d'un autre pétrolier, le "Gogo Runner", dans le canal mozambicain vers la fin du premier semestre de l'année a entrainé des dommages au niveau du corps du navire se chiffrant à U.S. $ 8,5 millions environ ; d'autre part un Boeing 737 d'Egypt Air a fait 7 morts lors d'un attérissage à Luxor, Egypte.

En plus des évènements ci-dessus, on a compté un certain nombre d'accidents graves au cours de l'année parmi lesquels l'accident ferroviaire survenu sur la ligne Alger-Oran (Algérie), celui de Sigulu (Ouganda), les accidents de chaloupe sur le Nil et d'un bus au Zimbabwe ainsi que la destruction d'un barrage au Libéria par suite d'un glissement de terrain qui ont respectivement fait 130, 200, 57, 55 et 200 morts.

Au cours de l'année 1982, de nouvelles compagnies ont été créees dans des pays tels que le Maroc, le Nigéria, l'Ouganda, le Kenya et le Soudan, comme il en a virtuellement été le cas dans toutes les régions du continent durant les quatre dernières années. Dans certains marchés nationaux, dont celui du Gabon, l'industrie de l'assurance s'est consolidée avec la création d'associations d'assureurs et celle de professionnels de l'assurance, agents et courtiers y compris.

Dans le domaine de la législation, la tarification obligatoire des risques maritimes et d'incendie est devenue effective en Egypte depuis le 1er Janvier 1982, tandis qu'au Soudan des tarifs standards pour les risques incendie ont été introduits durant l'année. En Egypte les tarifs automobile ont été relevés en 1982, alors qu'au Gabon les augmentations approuvées au cours de la même année seront appliquées au début de l'année prochaine.

L'Egypte, le Nigéria, le Soudan, la Zambie et l'Ouganda ont intensifié leurs efforts dans le domaine de la prévention des sinistres et celui de l'amélioration des risques au niveau de leurs marchés respectifs ; en particulier, une politique de surveillance des marchandises semblable à celle qui avait été notée il y a quelques années en Egypte et en Zambie, a été introduite au Soudan en 1982.

C'est dans ce contexte caractérisé par un ralentissement économique général et des incertitudes que la Société a mené ses activités en 1982.

DEVELOPPEMENT DE L'AFRICARE AU COURS DES CINQ ANNEES PASSEES(1)
(résumé par des chiffres)

Montants en U.S. $ (000)	1978	1979	1980	1981	1982
1 - Capital	4.595	4.595	4.610	4.610	4.660
2 - Primes brutes souscrites	3.561	21.980	30.841	36.938	32.784*
3 - Primes nettes souscrites	3.126	13.633	23.154	25.698	23.928
4 - Sinistres nets réglés	565	2.791	6.684	8.861	9.048
5 - Commissions payées	788	4.083	7.132	8.132	7.696
6 - Fonds de réassurance (2)	1.414	4.932	8.050	8.618	7.526
7 - Excédent de souscription	—	—	1.103	2.014	3.075
8 - Charges administratives(3)	1.499	2.025	2.631	3.039	3.583
9 - Profit ou (Perte)	(274)	(307)	1.143	747	(1.878)
10 - Dividende	—	—	—	461	—
11 - Effectif du personnel	51	64	76	76	91
12 - Moyenne de primes souscrites par employé	70	237	331	338	287
13 - Nombre de compagnies cédantes	200	262	286	298	303
14 - Nombre de traités gérés	1.517	2.222	2.416	2.480	2.316

1) Tous les chiffres ci-dessus sont donnés sur la base des exercices financiers respectifs.

2) Les Fonds de réassurance représentent les fonds reportés au titre de toutes les années de souscription non encore closes à la fin de chaque exercice financier.

3) Cette rubrique représente toutes les charges indirectes y compris les frais de gestion, les dépenses relatives aux réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale ainsi que d'autres charges.

* La baisse du volume des primes brutes souscrites en 1982 est due pour une grande part à un retard dans la réception des comptes relatifs à l'année de souscription 1982.

ENCAISSEMENTS DE PRIMES

Années de souscription closes 1978, 1979 et 1980

A la fin de Décembre 1982, le total des encaissements de primes enregistrés au titre des trois années de souscription closes s'élevait à U.S. $ 88 millions, soit un encaissement moyen de 29 millions pour chacune d'elles. Ce chiffre se compare favorablement avec nos prévisions de U.S. $ 90 millions faites plus tôt pour la même période. Cependant compte tenu du fait que durant l'exercice financier 1982, les comptes de l'année de souscription 1978 continuaient à parvenir à la Société, nous sommes portés à croire que le niveau des encaissements pour ces trois années augmentera sensiblement en 1983.

Le tableau ci-dessous donne la progression des encaissements de primes brutes durant les trois premières années de souscription de la Société.

Encaissement de Primes Brutes
au titre des années de souscription 1978, 1979 et 1980

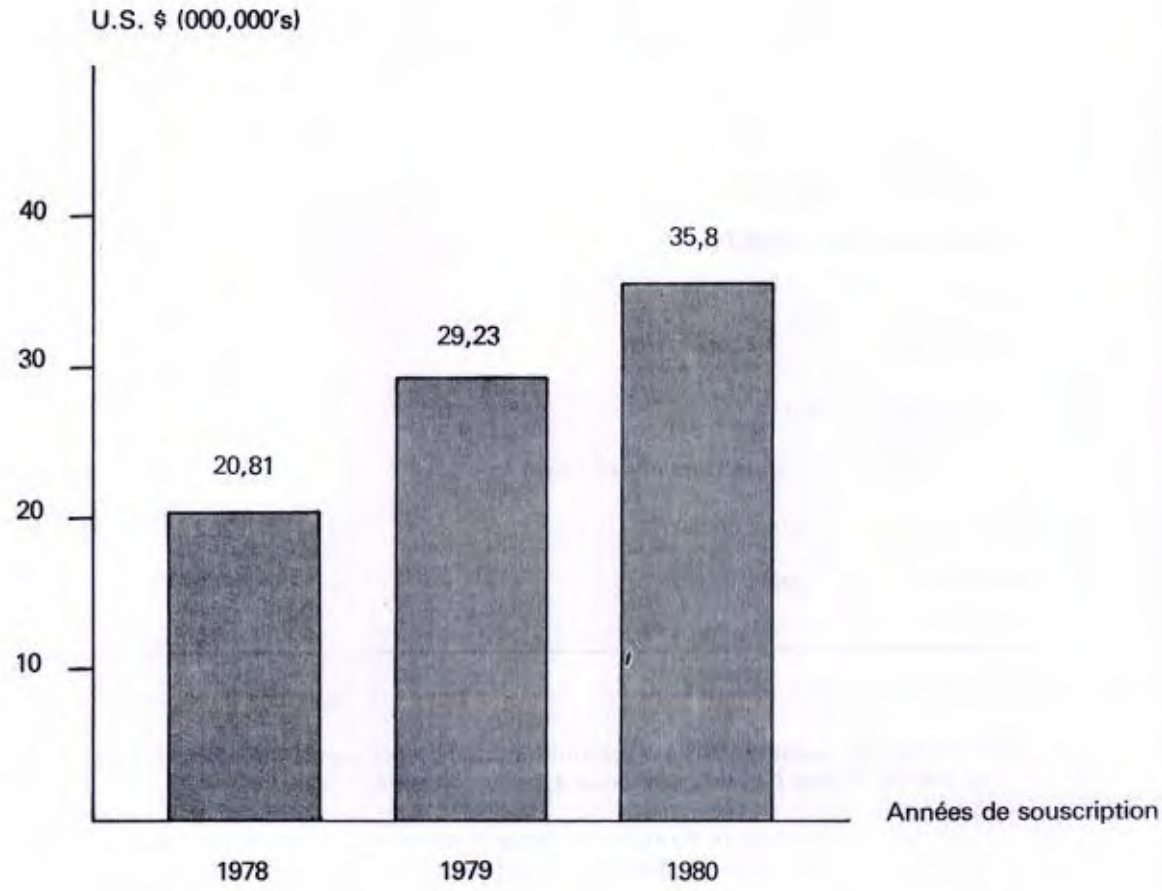

Années de souscription non encore closes 1981 et 1982

Les encaissements de primes déjà enregistrés au compte de l'année de souscription 1981 semblent indiquer que le taux de croissance suivra la tendance des années closes.

Les encaissements de primes brutes au titre de ces deux années non encore closes sont estimés à U.S. $ 76 millions environ. Au mois de Décembre 1982 l'ensemble des primes enregistrées à leur compte était de U.S. $ 29 millions soit 38 % des prévisions. L'expérience des cinq dernières années semble indiquer que les comptes de l'année de souscription 1982 ont été exceptionnellement lents à parvenir à la Société. Ainsi sur les U.S. $ 29 millions, seuls 15 % reviennent à ladite année.

RETENTION ET RETROCESSIONS

Au cours des cinq dernières années, la Société a, sur la base de saines considérations et de prudence, mené une politique visant à augmenter sa propre rétention et accordé une priorité aux rétrocessionnaires africains dans ses programmes de rétrocession. Cette politique a été menée dans le but d'améliorer la rétention totale en Afrique et d'éviter ainsi une exportation inutile de primes, ce qui correspond à l'un des objectifs statutaires de l'Africa-Re.

Le tableau ci-après donne une illustration des effets de la politique de rétention/rétrocession au cours des trois premières années de souscription déjà déclarées closes.

Répartition des encaissements de primes brutes au 31/12/1982
(% de la Rétention et de la Rétrocession par rapport aux primes brutes)

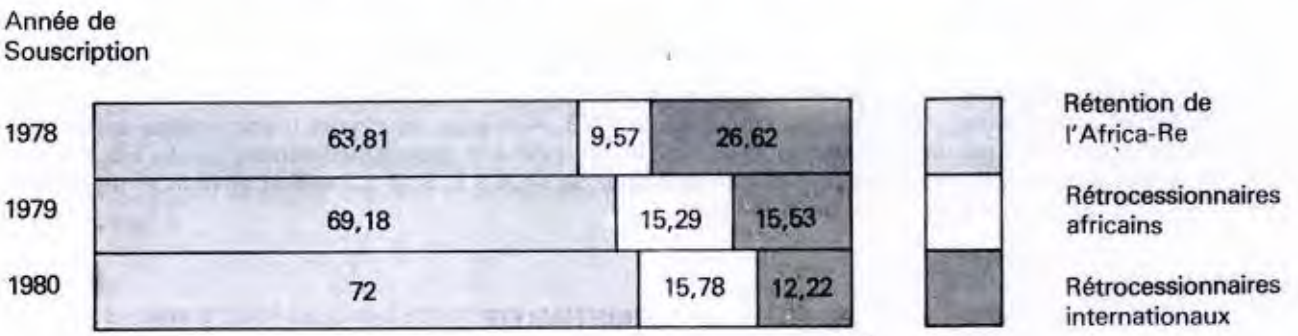

Compte tenu de cette répartition des encaissements de primes brutes de la Société, il ne serait pas utopique de penser que la rétention de l'Africa-Re pourrait augmenter au cours des prochaines années.

L'expérience que nous avons eue avec nos programmes de rétrocession des cinq dernières années semble indiquer un accueil de plus en plus favorable de la part de nos partenaires africains. Ce fait est illustré par la part des Rétrocessionnaires africains sur l'ensemble des primes rétrocédées qui ne cesse d'augmenter chaque année. Le tableau suivant donne la répartition des rétrocessions de l'Africa-Re au 31 Décembre 1982.

Répartition des rétrocessions de l'Africa-Re entre les Rétrocessionnaires africains et internationaux
(chiffres représentant un pourcentage de l'ensemble des rétrocessions par type de traités.).

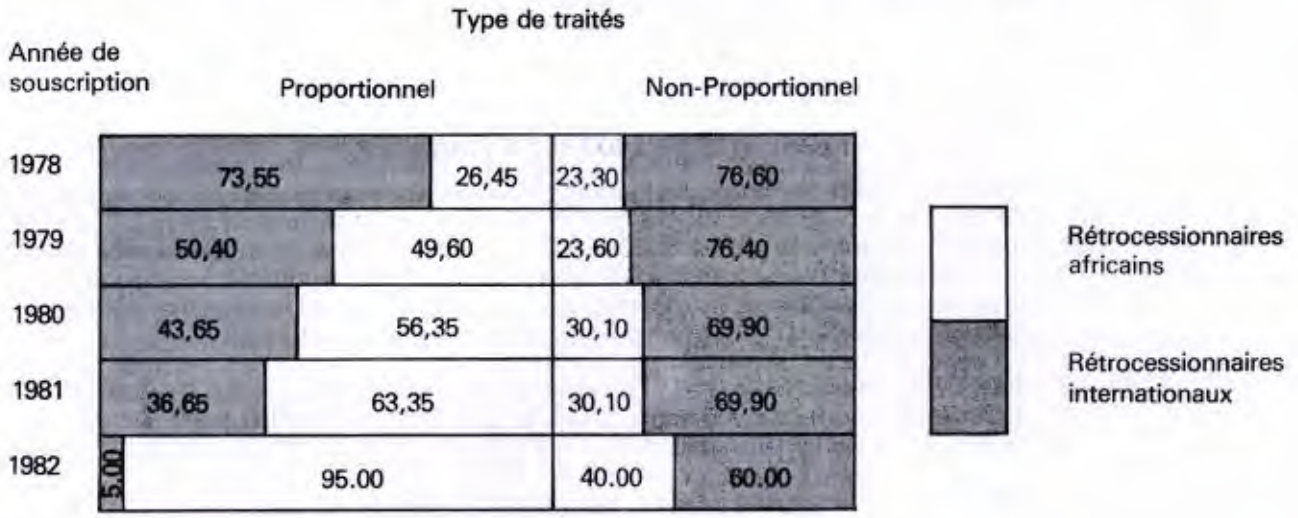

RETENTION ET RETROCESSIONS

Au cours des cinq dernières années, la Société a, sur la base de saines considérations et de prudence, mené une politique visant à augmenter sa propre rétention et accordé une priorité aux rétrocessionnaires africains dans ses programmes de rétrocession. Cette politique a été menée dans le but d'améliorer la rétention totale en Afrique et d'éviter ainsi une exportation inutile de primes, ce qui correspond à l'un des objectifs statutaires de l'Africa-Re.

Le tableau ci-après donne une illustration des effets de la politique de rétention/rétrocession au cours des trois premières années de souscription déjà déclarées closes.

Répartition des encaissements de primes brutes au 31/12/1982
(% de la Rétention et de la Rétrocession par rapport aux primes brutes)

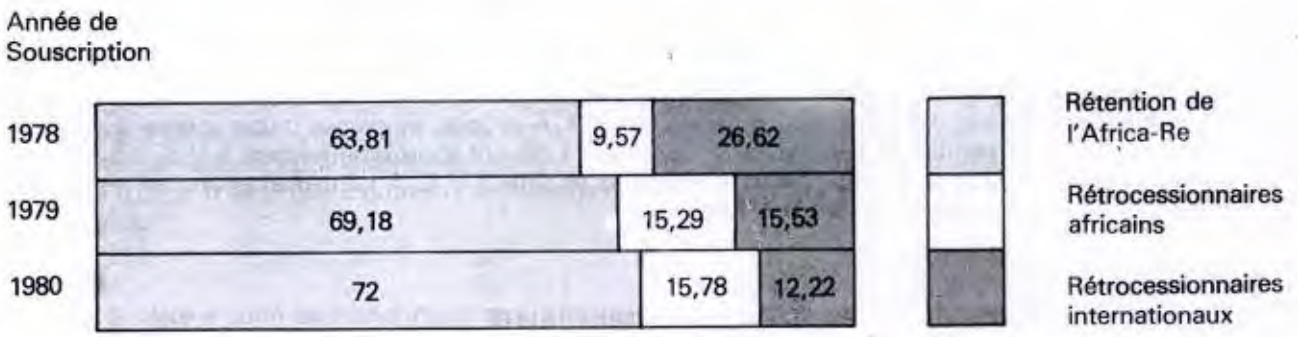

Compte tenu de cette répartition des encaissements de primes brutes de la Société, il ne serait pas utopique de penser que la rétention de l'Africa-Re pourrait augmenter au cours des prochaines années.

L'expérience que nous avons eue avec nos programmes de rétrocession des cinq dernières années semble indiquer un accueil de plus en plus favorable de la part de nos partenaires africains. Ce fait est illustré par la part des Rétrocessionnaires africains sur l'ensemble des primes rétrocédées qui ne cesse d'augmenter chaque année. Le tableau suivant donne la répartition des rétrocessions de l'Africa-Re au 31 Décembre 1982.

Répartition des rétrocessions de l'Africa-Re entre les Rétrocessionnaires africains et internationaux
(chiffres représentant un pourcentage de l'ensemble des rétrocessions par type de traités.).

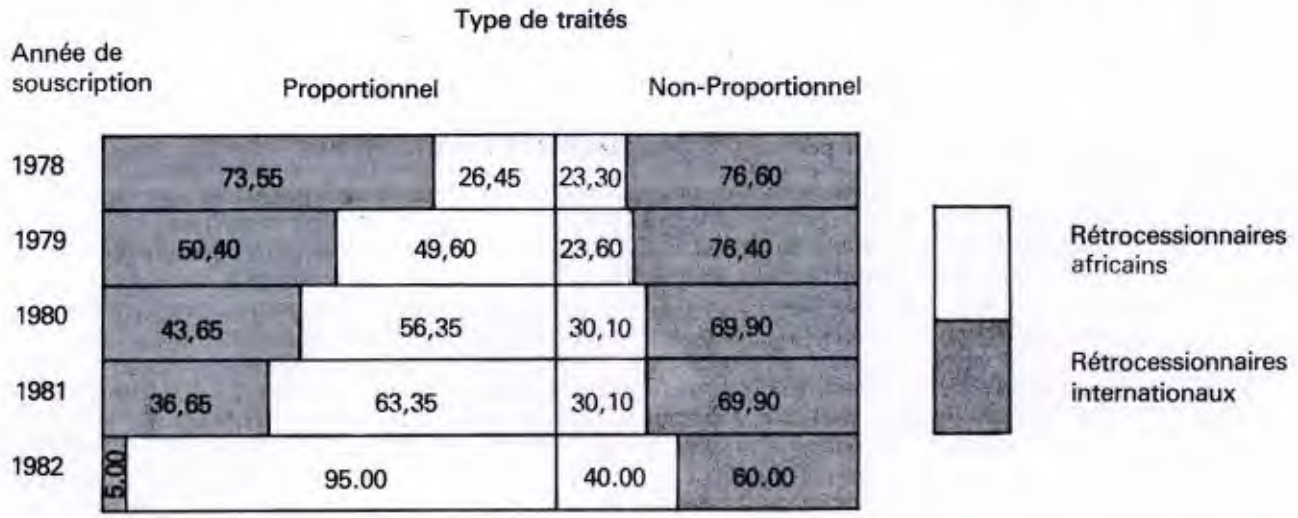

Dans ce contexte caractérisé par une expansion du volume d'affaires, le chiffre des primes rétrocédées aux compagnies africaines est passé de 9,57 % (1978) à 15,29 % (1979), puis à 15,78 % (1980).

Du tableau ci-dessus, il ressort de façon évidente que l'objectif premier de la Société qui était d'intéresser les compagnies africaines en leur accordant une priorité sur la partie proportionnelle du programme de rétrocession de l'Africa-Re est en train d'être réalisé. Ceci est d'autant plus vrai que la base de la pyramide représentant la part des rétrocessionnaires africains sur l'ensemble de la rétrocession semble s'élargir d'une manière beaucoup plus progressive du côté de la proportionnelle que du côté de la non-proportionnelle. Et même dans les affaires non proportionnelles la progression de leur part a été sensible car au cours des trois dernières années, elle a atteint la moitié du pourcentage de la proportionnelle.

Programme de Rétrocession 1983

Le programme de rétrocession de la Société tel qu'il a été amélioré et présenté l'année dernière sera retenu pour 1983. Cette décision s'est révélée nécessaire afin de permettre à la Société d'acquérir une expérience suffisante pour juger de l'efficacité du programme par rapport aux objectifs fixés.

AFFAIRES INTERNATIONALES

Comme cela avait été expliqué dans notre rapport annuel de l'année dernière, la Société a commencé par de faibles acceptations d'affaires non africaines en 1979. A ce jour, les primes brutes totales encaissées dans ce genre d'affaires pendant la période 1979-1982 inclus s'élèvent approximativement à U.S. $ 5 millions. La moyenne annuelle de nos acceptations non africaines se situe à U.S. $ 1,2 million environ et représente près de 4,3 % de nos encaissements bruts annuels.

SINISTRALITE

Au 31 Décembre 1982, la sinistralité globale pour les trois années de souscription closes a été bonne et encourageante. Bien que les statistiques à ce stade ne puissent être considérées comme définitives, les comptes continuant toujours à parvenir à la Société, les chiffres disponibles donnent un ratio de sinistralité provisoire de l'ordre de 50 %.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION 1980

Conformément au système comptable de la Société, les résultats de l'année de souscription 1980 ont été déterminés pour chaque branche d'affaires à la fin de 1982, c'est à dire au bout des 3 exercices pendant lesquels ladite année de souscription est restée ouverte.

Après avoir fait face aux obligations contractées à travers les traités passés avec les partenaires de la Société et après avoir également constitué une provision appropriée pour les sinistres en suspens au titre de l'année de souscription en question, il s'est dégagé un profit de U.S. $ 2.303.048 (1979 - U.S.$ 2.014.047) qui a été transféré au compte des pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1982

Les primes encaissées nettes de rétrocession au titre de l'exercice financier 1982 se sont élevées à U.S. $ 23.927.524 (1981 - U.S. $ 25.697.553). Les charges de souscription se sont chiffrées à U.S. $ 20.188.015 laissant un solde de U.S. $ 3.739.509. Les fonds de réserve et de réassurance reportés des années précédentes représentaient U.S. $ 13.869.504 tandis que la somme reportée à nouveau au 31 Décembre 1982 au titre de ces deux éléments, monte à $ 14.534.508. Le solde du compte des résultats techniques qui est de U.S. $ 3.074.505 a été transféré au compte des pertes et profits.

Les revenus tirés des placements et autres produits se sont chiffrés à U.S. $ 1.005.951 (1981 - U.S. $ 830.615). D'autres dépenses d'un montant total de U.S. $ 5.958.248 (1981-U.S.$ 2.097.669) ont été effectuées, ce qui mène à une perte nette de U.S. $ 1.877.792 pour l'exercice financier 1982.

Les Administrateurs ne recommandent pas le paiement de dividende.

AUTRES ACTIVITES

Bureaux Régionaux

Comme nous l'avions déjà annoncé dans le rapport annuel de l'année dernière, le Bureau régional de la Société en Afrique de l'Est a démarré ses opérations à Nairobi le 1er Janvier 1982. Celles-ci viennent s'ajouter aux activités du bureau régional de Casablanca et contribueront sans doute à développer davantage les bonnes relations d'affaires existant entre la Société et ces deux grands secteurs de son marché.

Relations avec les Organisations Internationales et Régionales

Au cours de l'année, la Société a continué à maintenir d'étroites relations de travail avec un certain nombre d'organisations internationales engagées dans des activités d'intérêt mutuel, en particulier dans des activités de développement de l'assurance et de la réassurance et travaillant pour la promotion socio-économique de l'Afrique.

Dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, la Société a pris part aux activités de plusieurs organisations d'assurance telles que l'Organisation des Assurances Africaines (O.A.A.), la West African Insurance Consultative Association (W.A.I.C.A.), la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances (C.I.C.A.), la Federation of Afro-Asian Insurers and Reinsurers (F.A.I.R.), l'Organisation of East African Insurers (O.E.A.I) ainsi que d'autres organisations nationales et régionales soucieuses du développement de l'assurance.

La Société a porté un grand intérêt aux activités de développement de l'Afrique. Au niveau continental, elle a étroitement coopéré avec la Banque Africaine de Développement et souscrit 5,10 % du capital de la Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique "Shelter Afrique". Elle a actuellement un statut d'observateur à l'O.U.A. et continue de suivre avec intérêt les activités de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.) relatives au développement économique et celles de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement portant sur le développement de l'Assurance.

Au niveau sous-régional, elle s'est intéressée et a contribué aux efforts en cours au niveau de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.) en vue de l'introduction d'une carte d'assurance responsabilité civile automobile dans la sous-région.

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

L'effectif du personnel qui était de 91 membres à la fin de 1982 était composé de 65, 14 et 12 employés servant respectivement au siège et aux bureaux régionaux de Casablanca et de Nairobi. Il est supérieur à celui de l'année précédente qui était à la même période de 76 employés. L'augmentation de cet effectif de 15 personnes s'explique par le recrutement de 25 employés et le départ de 10 autres au cours de l'année en revue.

A la fin de 1982, le personnel de la Société était constitué de 34 membres de la catégorie professionnelle, 41 de la catégorie des services généraux et 16 de la catégorie manuelle ressortissant de 16 pays au lieu de 15 comme c'était le cas l'année dernière.

ASSEMBLEE GENERALE, LOME, TOGO, JUIN 1982

Le tableau ci-après donne la composition du personnel de la Société par catégorie et nationalité ; les chiffres de 1981 sont donnés à titre de comparaison.

Composition du Personnel à fin de 1982

Pays	Catégorie du personnel			Total	
	Profesionnelle	Services Généraux	Manuelle	1982	1981
Algérie	1	–	–	1	–
Bénin	1	1	–	2	1
Cameroun	1	1	–	2	2
Congo	1	–	–	1	1
Egypte	1	–	–	1	1
Ethiopie	2	–	–	2	2
Ghana	9	2	1	12	13
Kenya	–	7	2	9	–
Maroc	1	4	2	7	7
Nigéria	9	22	10	41	36
Rwanda	–	–	–	–	1
Sénégal	1	–	–	1	1
Sierra Léone	1	–	–	1	1
Togo	3	3	1	7	6
Ouganda	2	–	–	2	2
Zaïre	1	–	–	1	1
Zambie	–	1	–	1	1
TOTAL	34	41	16	91	76

ADHESION A LA SOCIETE

Aucun changement n'est intervenu au niveau de l'effectif des membres de la Société au cours de l'année 1982, puisqu'il compte toujours 36 Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et la Banque Africaine de Développement.

Vers la fin de l'année, le Libéria a payé sa souscription au capital initial, rendant ainsi effectif son droit de vote aux réunions de l'Assemblée Générale.

Les efforts visant à inciter d'autres Etats de l'OUA à se joindre à la Société en accédant à l'Accord portant création de l'Africare ont été intensifiés au cours de l'année.

ASSEMBLEE GENERALE

Sur invitation du gouvernement de la République du Togo, l'Assemblée Générale de la Société a tenu sa quatrième Réunion Annuelle Ordinaire à Lomé les 17 et 18 Juin 1982. Son Excellence M.Tete TEVI-BENISSAN, Ministre des Finances et de l'Economie de la République du Togo en a présidé les cérémonies officielles d'ouverture et de clôture.

Y ont pris part, les Représentants de 26 Etats membres et de la Banque Africaine de Développement détenant 83.07 % de la totalité des voix de la Société. Ont également assisté à cette réunion en qualité d'observateurs, les Représentants des gouvernements de l'Angola et du Botswana ainsi que ceux de quelques rétrocessionnaires et de sociétés cédantes africaines.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport du Conseil d'Administration couvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1981 et les comptes finaux de l'exercice financier au 31 Décembre 1981. Elle a nommé Z. Hassan, H. Hassan & Company (Egypte) commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice financier 1982.

L'Assemblée Générale a pris note du parachèvement des formalités d'adhésion de la Répuplique du Congo et la ratification de l'Accord portant création de la Société par ce pays, avant de l'admettre par acclamation comme membre à part entière de la Société.

Les Représentants du Gabon, de la Guinée, de la Mauritanie et de la Tanzanie ont été élus membres de la commission chargée des résolutions de la Quatrième Réunion Annuelle Ordinaire. Le texte des Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à ladite réunion figure en annexe III à ce rapport.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année en revue, le Conseil d'Administration a tenu trois réunions aux dates et lieux indiqués ci-dessous :

Réunions	*Dates*	*Lieux*
21ème	19-20 Avril	Abidjan, Côte d'Ivoire
22ème	15-16 Juin	Lomé, Togo
23ème	24-25 Novembre	Bujumbura, Burundi

Outre la formulation de la politique générale et l'appréciation des progrès réalisés par la Société, le Conseil a porté l'attention nécessaire sur un certain nombre de points importants au cours de l'année. Caractéristiques parmi ceux-ci ont été les questions relatives au bien–être général du personnel et la nécessité d'étendre à d'autres pays du continent la participation à la Société. Le Conseil a par ailleurs défini les grandes lignes de la politique devant régir les projets actuels et futurs de la Société et examiné les propositions relatives au budget annuel sur la base de cette politique.

D'autre part, le Conseil a décidé de reconduire pour un mandat de cinq ans les trois membres de la Direction, à savoir MM. Edward Mensah (Directeur Général), Kabisi pene Yemba-Milanga (Directeur Général Adjoint) et Nabil S. Mohareb (Secrétaire Général) aux mêmes postes à compter de la date d'expiration de leur premier mandat.

La composition du Conseil d'Administration qui était restée inchangée depuis le renouvellement de son mandat en Juin 1980, a connu une petite modification au cours de l'année 1982. MM. M.S Naas (Libye) et J. Donkor (Ghana) sont devenus Administrateurs suppléants respectivement à MM. Kanouni et Okwor. Ainsi l'élément de continuité souhaitée au niveau de l'instance chargée de l'élaboration de la politique de la Société a été assurée.

PRINCIPAUX POINTS DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE
au 31 Décembre 1982

	1982 US $	1981 US $
Compte des Résultats Techniques		
1 - Encaissement total de primes brutes souscrites en 1982 au titre des années de souscription 1978 à 1982	32,783,764	36,938,218
2 - Primes brutes retenues en 1982 au titre des années de souscription 1978 à 1982	23,927,524	25,697,553
3 - Charges nettes (sinistres, commissions et charges diverses)	20,188,015	20,008,677
4 - Fonds de réserve au 31 Décembre 1982	7,008,062	5,251,200
5 - Fonds de Réassurance au 31 Décembre 1982	7,526,444	8,618,302
6 - Profit enregistré sur compte technique	3,074,505	2,014,047
Placements et Produits de ces Placements		
7 - Placements à court terme	3,954,533	3,792,116
8 - Produits des placements et intérêts	605,558	557,427
Compte des Pertes et Profits		
9 - Frais relatifs aux Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	527,723	398,092
10 Autres frais généraux	2,711,378	2,298,716
11 Réserve générale et résultat reporté au 31 Décembre 1982	(1,030,203)	847,589
12 Dividende proposé	—	461,000
13 (Perte)/Profit de l'exercice	(1,877,792)	746,993

Etats financiers de l'exercice au 31 Décembre 1982 et Rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit exercice

Les Etats financiers de l'exercice au 31 Décembre 1982, les notes relatives à l'origine et à l'utilisation des ressources financières ainsi que le Rapport des Commissaires aux comptes y afférent sont présentés dans les pages qui suivent.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen des comptes de la Société Africaine de Réassurance pour l'exercice clos le 31 décembre 1982 reproduits en annexe et comprenant le bilan, le compte de pertes et profits, le compte de résultats techniques, le tableau de financement et les notes annexes numérotées de 1 à 16. Nous avons obtenu toutes les informations et les explications que nous avons jugées nécessaires.

Notre examen, effectué selon les normes de révision généralement admises et les règles de gestion financière de la Société, a comporté toutes les vérifications que nous avons considérées nécessaires pour satisfaire aux règles de diligence normale. Les états financiers sont en accord avec les livres comptables, lesquels ont été tenus de manière correcte.

A notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits, le compte de résultats techniques, le tableau de financement et les notes annexes donnent respectivement une image fidèle et sincère de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 1982, du résultat de ses opérations, de l'origine et de l'utilisation des fonds pour l'exercice clos à cette date.

(Z. HASSAN, H. HASSAN & CO.)
Experts Comptables

Le 5 mai 1983

BILAN AU 31 DECEMBRE 1982

	Note	1982 US $	1982 US $	1981 US $	1981 US $
UTILISATION DES RESSOURCES :					
Immoblisations	3		365.776		233.537
Placements	4		3.954.533		3.792.116
Actifs à court terme :					
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	5	11.008.839		7.758.307	
Dépôts chez les cédantes	6	24.525.137		23.489.862	
Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance	7	604.025		515.030	
Banque et caisse	8	1.438.647		1.415.066	
		37.576.648		33.178.265	
A déduire : Passif à court terme :					
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	9	10.940.465		6.769.481	
Dépôts dus aux rétrocessionnaires		10.620.007		9.638.277	
Autres créditeurs, charges et provisions	10	2.172.182		1.008.069	
Dividende proposé		—		461.000	
		23.732.654		17.876.827	
			13.843.994		15.301.438
			18.164.303		19.327.091
FINANCEMENT :					
Capital	11		$10.000.000		10.000.000
Capital libéré	11		4.660.000		4.610.000
Réserve générale et report à nouveau	12		(1.030.203)		847.589
			3.629.797		5.457.589
Fonds de réserve	1f & 13		7.008.062		5.251.200
Fonds de réassurance	1 f & 13		7.526.444		8.618.302
			18.164.303		19.327.091

SAAD KANOUNI *Président*

EDWARD MENSAH *Directeur Général*

Les notes annexes font partie intégrantes des états financiers.

COMPTES DES PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1982

	1982		1981	
	US $	US $	US $	US $
Transferts du compte des résultats techniques :				
Incendie et Accident	1.866.987		1.408.322	
Marine et Aviation	1.207.518		605.725	
		3.074.505		2.014.047
Résultats non crédités à d'autres comptes :				
Produits des placements	605.558		577.427	
Intérêts sur dépôts de réassurance	-400.393		253.188	
		1.005.951		830.615
		4.080.456		2.844.662
Charges non imputées au compte de résultats techniques :				
Frais relatifs aux réunions de Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	527.723		398.092	
Provision pour honoraires des commissaires aux comptes	50.000		70.000	
Dotation aux amortissements	126.210		119.647	
Perte de change	5.254.315		1.509.930	
		5.958.248		2.097.669
		(1.877.792)		746.993
Report à nouveau au début de l'exercice		285.993		—
Solde disponible pour affectation		(1.591.799)		746.993
Dividende proposé		—		461.000
Report à nouveau à la clôture de l'exercice		(1.591.799)		285.993

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTATS TECHNIQUES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1982

	Incendie & Accident US $	Marine & Aviation US $	Vie US $	1982 US $	1981 US $
Revenus de souscription :					
Primes brutes	19.554.249	12.673.907	555.608	32.783.764	36.938.218
A déduire : Primes rétroc	6.078.722	2.777.518	—	8.856.240	11.240.665
Primes nettes	13.475.527	9.896.389	555.608	23.927.524	25.697.553
Charges de souscription :					
Sinistres	4.941.052	3.905.025	201.430	9.047.507	8.861.153
Commissions	4.463.933	3.109.518	122.858	7.696.309	8.131.609
Primes — Excédent de sinistres	258.378	130.591	—	388.969	374.851
Charges	159.941	180.665	3.246	343.852	342.348
Frais de gestion	1.769.177	894.193	48.008	2.711.378	2.298.716
	11.592.481	8.219.992	375.542	20.188.015	20.008.677
Excédent des revenus sur les charges	1.883.046	1.676.397	180.066	3.739.509	5.688.876
Fonds de réserve et de réassurance au 1er Janvier 1982	6.647.060	6.850.200	372.244	13.869.504	10.194.675
	8.530.106	8.526.597	552.310	17.609.013	15.883.551
A déduire : Fonds de réserve et de réassurance au 31 Décembre 1982	6.663.119	7.319.079	552.310	14.534.508	13.869.504
Transferts au compte de pertes et profits	1.866.987	1.207.518	—	3.074.505	2.014.047

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1982

	1982		1981	
	US $	US $	US $	US $
Ressources :				
Autofinancement :				
Résultat net de l'exercice	(1.877.792)		752.867	
Cessions d'immobilisations	6.435		10.524	
		(1.871.357)		763.391
Ajustement pour éléments n'entraînant pas de mouvements de fonds :				
Amortissements	126.210		119.647	
	(1.745.147)		883.038	
Autres ressources :				
Fonds de réserve	1.756.862		2.684.437	
Fonds de réassurance	(1.091.858)		568.429	
Capital	50.000		—	
		715.004		3.252.866
		1.030.143		4.135.904
Emplois :				
Acquisitions d'immobilisations	264.884		79.485	
Versement de dividendes	161.000		—	
		425.884		79.485
A déduire (ajouter) :		(1.456.027)		4.056.419
Mouvements de l'actif et du passif à court terme :				
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	(3.250.532)		(1.721.440)	
Dépôts chez les cédantes	(1.035.275)		(10.267.173)	
Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance	(88.995)		(276.370)	
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	4.170.984		2.487.065	
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	981.730		5.583.103	
Autres créditeurs, charges et provisions	864.113		412.986	
		1.642.025		(3.781.829)
		185.998		274.590
Représenté par :				
Mouvements des placements et des liquidités nettes :				
Placements	162.417		889.892	
Banques et caisse	23.581		(615.302)	
	185.998		274.590	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS 1982

1 - Principes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées par la Société pour la prépration de ses états financiers sont les suivantes :

(a) **'mmobil'sations**

Les immoblisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

(b) **Amortissements**

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées de vie estimées des immobilisations ; les taux annuels des amortissements sont :

	Taux annuels
- *Constructions*	*2 % ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans*
- *Mobilier, installations et équipements*	*de 12 1/2 % à 33 1/3 %*
- *Matériel de transport*	*25 %*

(c) **Conversion des devises**

(i) Les comptes de la Société sont tenus en dollars U.S. Les créances et dettes libellées en devises autres que le Dollar U.S. sont converties en Dollars U.S. sur la base des taux de change en vigueur au 31 Décembre 1982.

(iii) Les transactions libellées en devises autres que le Dollar U.S. sont converties sur la base des taux de change en vigueur au début de chaque trimestre.

(iii) Les pertes ou profits de change sont enregistré dans le compte de pertes et profits.

(d) **Placements**

Les placements à court terme (valeurs mobilières) sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur du marché à la date du bilan. Les placements à long terme (valeurs mobilières) sont évaluées au prix de revient sauf en cas de baisse prolongée du cours sur plusieurs exercices, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

(e) **Débiteurs**

Les comptes de débiteurs sont présentés déduction faite des provisions spécifiques pour risque d'irrécouvrabilité.

(f) **Compte de résultats techniques, fonds de réassurance et fonds de réserve**

Les comptes techniques reçus des sociétés cédantes durant l'exercice sont enregistrés dans les livres de la Société au cours du même exercice. Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription et restent ouverts pour une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent de revenus sur les charges est reporté dans le "fond de réassurance". Pour chaque année de souscription, à la fin de la période de trois ans lorsque les comptes techniques sont clos, le fonds de réassurance est viré dans les comptes de revenus de l'année correspondante et un "fonds de réserve" est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré en suite à la fin de chaque année et les ajustements jugés nécessaires sont effectués.

Il faut noter à cet égard que notre politique antérieure prévoyait que le fonds de réserve devait être maintenu pendant une période de deux ans après sa constitution durant laquelle les pertes techniques s'y imputaient et à la fin de cette période, le solde du fonds de réserve devait être viré à la "Réserve Générale".

Cette politique a été revue à la lumière de l'expérience de ces dernières années et considérée comme inadaptée aux opérations de notre Société, d'où l'adoption des nouvelles règles énoncées ci-avant (au premier paragraphe), considérées plus appropriées.

Ces opérations ne sont reflétées dans les comptes qu'à concurrence des décomptes effectivement reçus à la date d'établissement des comptes de la Société. Aucune évaluation actuarielle n'a été effectuée au 31 Décembre 1982, et en conséquence l'excédent sur cette branche a été reporté au titre du fonds de réserve.

3 - Immobilisations

Le montant de U.S. $ 365.776 figurant dans le bilan s'analyse comme suit :

	Terrains et constructions U.S. $	Mobilier, installations et équipements U.S. $	Matériel de transport U.S. $	Total U.S. $
Valeur brute au 1er Janvier 1982	6.313.	428.962	122.122	557.397
Acquisitions de l'exercice	90.670	147.100	27.114	264.884
Cessions de l'exercice	(6.313)	–	(29.246)	(35.559)
	90.670	576.062	119.990	786.722
Amortissements cumulés au 1er Janvier 1982	–	246.927	76.933	323.860
Dotations de l'exercice	1.813	96.121	28.276	126.210
Reprise sur cessions de l'exercice	–	–	(29.124)	(29.124)
Amortissements cumulés au 31 Décembre 1982	1.813	343.048	76.085	420.946
Valeur nette comptable au 31 Décembre 1982	88.857	233.014	43.905	365.776
Valeur nette comptable au 31 Décembre 1981	6.313	182.035	45.189	233.537

4 - Placements

Le total de ce poste (U.S. $ 3.954.533) s'analyse comme suit :

	1982 U.S. $	1981 U.S. $
Dépôts à terme	2.934.533	3.792.116
Souscription dans SHELTER-AFRIQUE	1.020.000	–
	3.954.533	3.792.116

5 - Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance

Le solde de U.S. $ 11.008.839 correspond à des sommes en comptes courants dues à la Société et s'analyse comme suit :

	1982	1981
A - Sociétés cédantes :	U.S. $	U.S. $
Afrique du Nord	2.264.774	836.607
Afrique de l'Est	1.129.285	1.577.780
Afrique Centrale	1.957.636	1.002.371
Afrique de l'Ouest	4.428.135	3.985.481
Autres régions du monde	739.504	314.328
	10.519.334	7.716.567
B - Rétrocessionnaires	489.505	41.740
	11.008.839	7.758.307

6 - Dépôts chez les cédantes

Il s'agit des fonds retenus par les sociétés cédantes conformément aux termes des traités et comprennent des dépôts au titre des risques en cours (primes émises non acquises) et des sinistres en suspens . Le total du U.S. $ 24.525.137 (1981 : U.S. $ 23.489.862) se décompose comme suit :

	1982	1981
	U.S. $	U.S. $
Afrique du Nord	14.479.908	10.759.183
Afrique de l'Est	1.871.584	1.554.492
Afrique Centrale	5.507.069	7.382.043
Afrique de l'Ouest	1.717.208	2.322.638
Autres régions du monde	949.368	1.471.506
	24.525.137	23.489.862

7 - Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance

Le total de U.S. $ 604.025 (1981 U.S. $ 515.030) s'analyse comme suit :

	1982	1981
	U.S. $	U.S. $
Intérêts acquis	133.893	160.616
Personnel	123.587	156.434
Autres débiteurs et charges payées d'avance	346.545	197.980
	604.025	515.030

8 - Banque et caisse

Ce poste s'analyse comme suit :

	1982	1981
	U.S. $	U.S. $
Banques	1.305.648	1.274.135
Dépôt bancaire pour le fonds de prévoyance	128.723	135.493
Caisse	4.277	5.438
	1.439.648	1.415.066

9 - Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance

Ce poste, composé de soldes uus à des compagnies, s'analyse comme suit :

	1982 U.S. $	1981 U.S. $
Afrique du Nord	2.567.134	1.124.592
Afrique de l'Est	661.637	634.054
Afrique Centrale	2.328.383	981.044
Afrique de l'Ouest	2.496.258	2.934.377
Autres régions du monde	912.871	423.539
Rétrocessionnaires	1.974.182	671.875
	10.940.465	6.769.481

10 - Autres créditeurs, charges à payer et provisions

Le solde total de U.S. $ 2.172.182 (1981 U.S. $ 1.008.069) s'analyse comme suit :

	1982 U.S. $	1981 U.S. $
Contribution au fonds de prévoyance (A & B)	131.227	155.349
Provision pour indemnités de fin de service	199.343	—
Autres créditeurs et provisions	1.783.102	821.484
Charges à payer	58.510	31.236
	2.172.182	1.008.069

11 - Capital

Le capital autorisé s'élève à U.S. $ 15.000.000. De ce montant un total de U.S. $ 10.000.000 est initialen disponible pour souscription, dont U.S. $ 9.320.000 ont été effectivement souscrits. 50 % du capital souscrit appelé et libéré à la fin de cet exercice. Les 50 % restant seront appelés à la demande de la Société, et seule pour faire face à ses obligations qui ne pourraient être couvertes autrement. Le solde de U.S. $ 4.660.000 fig au bilan au 31 Décembre 1982 s'analyse comme suit :

	1982 U.S. $	1981 U.S. $
Capital à souscrire	10.000.000	10.000.000
Capital non souscrit	680.000	680.000
Capital souscrit	9.320.000	9.320.000
A déduire : Capital non appelé	4.660.000	4.660.000
Capital appelé	4.660.000	4.660.000
A déduire : Capital appelé non libéré	—	50.000
	4.660.000	4.610.000

12 - Réserve Générale et report à nouveau

Le solde est ainsi constitué :

	1982 U.S. $	1981 U.S. $
Réserve générale	561.596	561.596
Solde du compte de pertes et profits à reporter	(1.591.799)	285.993
	(1.030.203)	847.589

13 - Compte de résultats techniques et fonds de réassurance

Le compte de résultats techniques est constitué des charges et produits enregistrés au cours de l'exercice au titre des années de souscription déjà "closes" (par exemple 1978 et 1979), des charges et des produits relatifs à l'année de souscription close au cours de cet exercice (c'est-à-dire 1980) et des charges et produits relatifs aux années de souscription encore ouvertes (c'est-à-dire 1981 et 1982).

Pour les années de souscription déjà closes et celle qui l'a été au cours de l'exercice, un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours tandis que pour les années encore ouvertes, les résultats de souscription sont transférés dans le fonds de réassurance. Les trois tableaux ci-après présentent les résultats de chacune de ces trois catégories de comptes :

I - Comptes des années de souscription 1978 et 1979 (clos durant les derniers exercices)

	Incendie & Accident	Marine & Aviation	Vie	Total
	U.S. $	U.S. $	U.S. $	U.S. $
Revenus de souscription :				
Primes brutes	638.531	252.853	(70)	891.314
A déduire : Rétrocessions de primes	475.214	125.168	—	600.382
	163.317	127.685	(70)	290.932
Charges de souscription :				
Sinistres	547.553	783.687	8.338	1.339.578
Commissions	207.873	(135.375)	(2.187)	70.311
Charges	654	3.050	1.155	4.859
	756.080	651.362	7.306	1.414.748
Excédent des charges sur les revenus	(592.763)	(523.677)	(7.376)	(1.123.816)
A ajouter : Fonds de réserve au 1er Janvier 1982	2.077.551	3.000.347	173.303	5.251.201
	1.484.788	2.476.670	165.927	4.127.385
A déduire : Fonds de réserve au 31 Décembre 1982	1.180.000	2.010.000	165.927	3.355.927
Solde des opérations de souscription viré au compte de pertes et profits	304.788	466.670	—	771.458

II - Comptes de l'année de souscription 1980 (clos pour la première fois durant l'exercice 1982)

Les revenus cumulés de l'année de souscription 1980 sur la période de 3 ans s'achevant le 31 Décembre s'analysent comme suit :

	Incendie & Accident U.S. $	Marine & Aviation U.S. $	Vie U.S. $	Total U.S. $
Revenus de souscription :				
Primes brutes	19.982.778	15.182.054	627.380	35.792.212
A déduire : Rétrocessions de primes	5.985.109	4.033.722	—	10.018.831
	13.997.669	11.148.332	627.380	25.773.381
Charges de souscription :				
Sinistres	5.108.896	3.476.575	299.022	8.884.493
Commissions	4.499.613	3.612.632	137.822	8.250.067
Primes : excédent de sinistres	212.540	183.260	—	395.800
Autres charges	121.940	233.933	1.013	356.886
Frais de gestion	892.480	1.001.084	37.387	1.930.951
	10.835.469	8.507.484	475.244	19.818.197
Excédent de revenus sur les charges	3.162.200	2.640.848	152.136	5.955.184
A déduire : Fonds de réserve au 31 Décembre 1982	1.600.00	1.900.000	152.136	3.652.136
Solde viré au compte de pertes et profits	1.562.200	740.848	—	2.303.048

III - Comptes des années de souscription 1981 et 1982 (ouvertes)

Les comptes des années de souscription 1981 et 1982 s'établissent comme suit au titre de l'exercice 198

	Incendie & Accident U.S. $	Marine & Aviation U.S. $	Vie U.S. $	Total U.S. $
Revenus de souscription :				
Fonds reportés au titre de l'année de souscription 1981	1.002.637	328.571	71.222	1.402.430
Primes brutes	16.148.217	11.839.085	483.286	28.470.588
	17.150.854	12.167.656	554.508	29.873.018
A déduire : Rétrocessions de primes	5.105.180	2.241.380	—	7.346.560
Primes nettes	12.045.674	9.926.276	554.508	22.526.458
Charges de souscription :				
Sinistres	2.545.753	2.024.925	162.490	4.733.168
Commissions	3.462.766	3.300.684	107.671	6.871.121
Primes - excédent de sinistre	258.377	130.591	—	388.968
Charges	126.482	166.805	2.091	295.378
Frais de gestion	1.769.177	894.193	48.008	2.711.378
	8.162.555	6.517.198	320.260	15.000.013
Solde transféré au fonds de réassurance	3.883.119	3.409.078	234.248	7.526.445
S'analysant par année de souscription :				
Année de souscription 1981	3.772.648	3.203.794	169.564	7.146.006
Année de souscription 1982	110.471	205.284	64.684	380.439
Fonds de réassurance total à reporter au 31 Décembre 1982	3.883.119	3.409.078	234.248	7.526.445

14 - Réserves et fonds de réassurance au 1er Janvier 1982

Ce poste s'analyse comme suit :

	Incendie & Accident	Marine& Aviation	Vie	Total
	U.S. $	U.S. $	U.S. $	U.S. $
Fonds de réassurance	4.569.509	3.849.853	198.940	8.618.302
Réserve pour l'année de souscription 1978	877.551	1.200.347	66.902	2.144.800
Réserve pour l'année de souscription 1979	1.200.000	1.800.000	106.401	3.106.401
	6.647.060	6.850.200	372.243	13.869.503

15 - Réserves et fonds de réassurance au 31 Décembre 1982

Ce poste s'analyse comme suit :

	Incendie & Accident	Marine & Aviation	Vie	Total
	U.S. $	U.S. $	U.S. $	U.S. $
Fonds de réassurance	3.883.119	3.409.078	234.248	7.526.445
Réserve pour l'année de souscription 1978	400.000	740.000	69.918	1.209.918
Réserve pour l'année de souscription 1979	780.000	1.270.000	96.009	2.146.009
Réserve pour l'année de souscription 1980	1.600.000	1.900.000	152.136	3.652.136
	6.663.119	7.319.078	552.311	14.534.508

16 - Frais de gestion

Les frais de gestion ont été répartis sur les différentes branches proportionnellement aux primes, mais entièrement imputés sur le dernier exercice de souscription.

REGIONAL OFFICE NAIROBI, KENYA

Etats des souscriptions au 31 Décembre 1982
(en U.S. $)

Annexe I

Capital-Actions autorisé U.S. $ 15.000.000

Membres	Capital à souscrire Nombre d'actions	Montant	Montant non souscrit	Montant souscrit	Portion appelée (50 %) (souscrit)	Montant libéré
1 - Algérie	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000
2 - Bénin	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
3 - Burundi	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
4 - Cameroun	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000
5 - République Centrafricaine	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
6 - Tchad	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000
7 - Congo	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000
8 - Egypte	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000
9 - Ethiopie	28	280.000	—	280.000	140.000	140.000
10 - Gabon	16	160.000	—	160.000	80.000	80.000
11 - Gambie	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
12 - Ghana	33	330.000	—	330.000	165.000	165.000
13 - Guinée	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
14 - Guinée Bissau	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
15 - Côte d'Ivoire	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000
16 - Kenya	26	260.000	—	260.000	130.000	130.000
17 - Libéria	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
18 - Libye	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000
19 - Mali	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
20 - Ile Maurice	14	140.000	—	140.000	70.000	70.000
21 - Mauritanie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000
22 - Maroc	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000
23 - Niger	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000
24 - Nigéria	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000
25 - Sénégal	21	210.000	—	210.000	105.000	105.000
26 - Sierra Léone	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000
27 - Somalie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000
28 - Soudan	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000
29 - Swaziland	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000
30 - Tanzanie	24	240.000	—	240.000	120.000	120.000
31 - Togo	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000
32 - Tunisie	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000
33 - Ouganda	22	220.000	—	220.000	110.000	110.000
34 - Haute Volta	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000
35 - Zaïre	19	190.000	—	190.000	95.000	95.000
36 - Zambie	34	340.000	—	340.000	170.000	170.000
37 - Banque Africaine de Développement	100	1.000.000	—	1.000.000	500.000	500.000
Total	932	9.320.000	—	9.320.000	4.660.000	4.660.000

Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine auxquels des portions du capital ont été allouées mais qui ne les ont pas souscrites :

1 - Botswana	10	100.000	100.000	—	—	—
2 - Guinée Equatoriale	10	100.000	100.000	—	—	—
3 - Lesotho	10	100.000	100.000	—	—	—
4 - Madagascar	18	180.000	180.000	—	—	—
5 - Malawi	10	100.000	100.000	—	—	—
6 - Rwanda	10	100.000	100.000	—	—	—
	68	680.000	680.000	—	—	—
Total U.S.$	1.000	10.000.000	680.000	9.320.000	4.660.000	4.660.000

Annexe II

DROIT DE VOTE DES MEMBRES AU 31 DECEMBRE 1982

Membres	Droit de vote %
Algérie	6,44
Bénin	1,07
Burundi	1,07
Cameroun	3,22
République Centrafricaine	1,07
Tchad	1,29
Congo	1,40
Egypte	6,44
Ethiopie	3,00
Gabon	1,72
Gambie	1,07
Ghana	3,54
Guinée	1,07
Guinée Bissau	1,07
Côte d'Ivoire	2,68
Kenya	2,79
Libéria	1,07
Libye	6,44
Mali	1,07
Mauritanie	1,29
Ile Maurice	1,50
Maroc	6,44
Niger	1,07
Nigéria	6,44
Sénégal	2,25
Sierra léone	1,40
Somalie	1,29
Soudan	3,22
Swaziland	1,18
Tanzanie	2,58
Togo	1,18
Tunisie	2,68
Ouganda	2,36
Haute Volta	1,18
Zaire	2,04
Zambie	3,65
B.A.D.	10,73
Total	100,00